

Liste des codes de paie

Code de paie	Description courte	Description longue	Particularité
Codes de présence			
Heures régulières			
ACREG	Accompagnateur régulier	Heures travaillées et rémunérées en régulier pour accompagnement d'un usager	
ESC	Escorte	Heures travaillées et rémunérées pour escorte (transport ou accompagnement)	
ESCM	Escorte avec moniteur	Heures travaillées pour escorte avec moniteur en régulier	
ET	Echange travail	Heures travaillées et rémunérées pour un échange de quart	
EV	Equipe Volante	Heures travaillées et rémunérées par un employé sur un poste d'équipe volante	
J12	Régulier 12h jour - ATT	Régulier pour horaires de 12h de jour ATT (ex : 8h-20h)	
LIB	Personne Libérée	Personne libérée de ses tâches pour travailler à d'autres tâches sur le même département	
N12	Régulier 12h nuit - ATT	Régulier pour horaires de 12h de nuit ATT (ex: 20h-8h)	
R12H	REG 12h	Pour horaire 12h	
REG	Régulier	Heures travaillées et rémunérées en régulier	
REGMA	régulier majoré 0,5	Heures travaillées et rémunérées en temps régulier majoré (1.50) pour le 25 déc. et le 1er janv.	Code Noël et Jour de l'An
S12	Régulier 12h soir - ATT	Régulier pour horaires de 12h de jour ATT (ex : 11h-23h)	
SINT	Stage international	Stagiaires internationales	
SURC	Surcroit de travail	Heures travaillées et rémunérées pour surcroit	
SURP	Surplus non requis	Heures travaillées et rémunérées pour surplus non requis	
SURPG	Surplus garanti	Heures travaillées et rémunérées en surplus afin de respecter la garantie estivale de l'été	
SURV	Surveillance particulière	Heures travaillées et rémunérées pour surveillance particulière	
TELET	Télétravail	Pour répertorier les heures travaillées en régulier en télétravail	
Retour progressif/ Assignment temporaire/ Réaffectation			
AFECN	Affectation travailleuse enceinte	Heures travaillées et rémunérées lors d'une réaffectation de la travailleuse enceinte	
ASAAQ	ASSIGN TEMP SAAQ	Heures travaillées et rémunérées durant une assignation temporaire SAAQ	
ATSST	Assignment temporaire en surplus	Employé en assignation temporaire CSST surplus	
IVACR	Retour progressif IVAC	Heures travaillées et rémunérées durant un retour progressif en congé IVAC	
RPASS	Retour progressif ass.sal.	Heures travaillées et rémunérées durant un retour progressif en assurance-salaire	
RPSST	Assignment temporaire CNESST	Heures travaillées et rémunérées durant un retour progressif en CNESST en travaux modifiés (travaux légers)	
RSAAQ	Retour progressif SAAQ	Heures travaillées et rémunérées durant un retour progressif en SAAQ	
SSTRE	Retour progressif CNESST	Heures travaillées et rémunérées durant un retour progressif en CNESST assumées par CNESST	
TMASS	Travaux modifiés ass.sal.	Heures travaillées et rémunérées durant un retour progressif assurance-salaire travaux modifiés (travaux légers)	

Liste des codes de paie

Code de paie	Description courte	Description longue	Particularité
Formation ou orientation - Régulier			
FCSS	FORMATION COMITÉ SST	Heures rémunérées en régulier pour temps de formation pour le comité sst ou le responsable santé et sécurité.	Code autorisé par RH
FORMA	Formation	Heures travaillées et rémunérées pour de la formation	
FSTAG	Formation revenu de stage	Heures travaillées et rémunérées pour une formation payée par les revenus de stage	
FTEUR	Formateur	Heures travaillées et rémunérées pour le formateur	
ORIEN	Orientation	Heures travaillées et rémunérées pour de l'orientation	
ORInu	Orientation nuit	Orientation de nuit	
Formation ou orientation - Temps supplémentaire			
FORX1	Formation TS X1	Heures travaillées et rémunérées en formation en TS à taux simple (1.00)	
FSS1½	FORMA COMITÉ SST X1½	Heures rémunérées en TS à taux et demi (1.50) pour formation pour comité sst ou responsable santé et sécurité.	Code réservé aux RH
FSSX1	FORMA COMITÉ SST X1	Heures rémunérées en temps supplémentaire à taux simple pour temps de formation pour le comité sst ou le responsable santé et sécurité	Code réservé aux RH
FSSX2	FORMA COMITÉ SST X2	Heures rémunérées en temps supplémentaire à taux double pour temps de formation pour le comité sst ou le responsable santé et sécurité	Code réservé aux RH
FT1.5	Formateur X 1.5	Heures travaillées et rémunérées pour le formateur en TS à taux et demi (1.50)	
FTEX1	Formateur TS X1	Heures travaillées et rémunérées pour le formateur en TS à taux simple (1.00)	
FX1,5	Formation X 1.5	Heures travaillées et rémunérées en formation en TS à taux et demi (1.50)	
ORI1½	Orientation TS 1.5	Heures travaillées et rémunérées en orientation en TS à taux et demi (1.50)	
ORIX1	Orient. taux simple	Heures travaillées et rémunérées en orientation en TS à taux simple (1.00)	
Heures en temps supplémentaire à taux simple			
ESMX1	Escorte moniteur taux simple (X1)	Heures travaillées pour escorte avec moniteur en temps supplémentaire à taux simple (1)	
ESX1	Escorte taux simple (X1)	Heures travaillées en TS rémunérées à taux simple (1.00) pour escorte (transport ou accompagnement)	
EVx1	EV à taux simple (X1)	Heures travaillées en TS rémunérées à taux simple (1.00) pour un employé sur un poste d'équipe volante	
SURX1	Surplus non requis à taux simple (X1)	Heures travaillées en TS rémunérées à taux simple (1.00) pour surplus non requis	
SUX1	Surveillance à taux simple (X1)	Heures travaillées en TS rémunérées à taux simple (1.00) pour surveillance particulière	
TACX1	Temps accumulé à taux simple (X1)	Heures travaillées en TS cumulées en banque (temps à reprendre) à taux simple (1.00)	
TSOX1	TS obligatoire à taux simple (X1)	Heures travaillées en TS rémunérées à taux simple (1.00) pour du temps supplémentaire obligatoire	
TSX1	Temps supplémentaire à taux simple (X1)	Heures travaillées en TS rémunérées à taux régulier (1.00)	
X1maj	supp.taux simple maj	Heures travaillées en temps supplémentaire rémunérées à taux simple majoré pour le 25 déc. et le 1er janv. (1.00, payé 1.50)	Code Noël et Jour de l'An

Liste des codes de paie

Code de paie	Description courte	Description longue	Particularité
Heures en temps supplémentaire à taux et demi			
1½MAJ	SUPP MAJ 1½	Heures travaillées en temps supplémentaire rémunérées à taux et demi majoré pour le 25 déc. et le 1er janv. (1.50, payé 2.25)	Code Noël et Jour de l'An
ACTS	Accompagnateur taux et demi (X1.5)	Heures travaillées et rémunérées en TS à taux et demi (X1.5) pour accompagnement d'un usager	
ESM1½	Escorte moniteur taux et demi (X1.5)	Heures travaillées pour escorte avec moniteur en temps supplémentaire à taux et demi (1.5)	
ESX1½	Escorte taux et demi (X1.5)	Heures travaillées en TS rémunérées à taux et demi (1.50) pour escorte (transport ou accompagnement)	
EV1½	Équipe volante à taux et demi (X1.5)	Heures travaillées en TS rémunérées à taux et demi (1.50) pour un employé sur un poste d'équipe volante	
SUR1½	Surplus non requis taux et demi (X1.5)	Heures travaillées en TS rémunérées à taux et demi (1.50) pour surplus non requis	
SUX1½	Surveillance taux et demi (X1.5)	Heures travaillées en TS rémunérées à taux et demi (1.50) pour surveillance particulière	
TAC1½	Temps accumulé taux et demi (X1.5)	Heures travaillées en TS cumulées en banque (temps à reprendre) à taux et demi (1.50 fois)	
TS1½B	1.5 payé +0.5 banqué	Taux et demi payé et demi taux accumulé dans une banque pour mesure de taux double fds 24/7	
TSO1½	TS obligatoire taux et demi (X1.5)	Heures travaillées en TS rémunérées à taux et demi (1.50) pour du temps supplémentaire obligatoire	
TSX1½	Temps supplémentaire à taux et demi (X1.5)	Heures travaillées en TS rémunérées à taux et demi (1.50)	
Heures en temps supplémentaire à taux double			
ESCX2	Escorte taux double	Heures travaillées en temps supplémentaire rémunérées à taux double (2.00) pour escorte (transport ou accompagnement). Utilisé lors d'un férié	
SUX2	Surveill taux double	Heures travaillées en temps supplémentaire rémunérées à taux double (2.00) pour surveillance particulière. Utilisé lors d'un férié	
TSOX2	SUPP.OBLIGATOIRE X2	Heures travaillées en temps supplémentaire rémunérées à taux double (2.00) pour du temps supplémentaire obligatoire. Utilisé lors d'un férié	
TSX2	Supp. t.double	Heures travaillées en temps supplémentaire rémunérées à taux double (2.00) utilisé lors d'un férié	
X2maj	supp t double major	Heures travaillées en temps supplémentaire rémunérées à taux double majoré pour le 25 déc. et le 1er janv. (2.00, payé 3.00) utilisé lors d'un férié	Code Noël et Jour de l'An
Rappel			
RAP1½	Rappel tx et demi	Heures travaillées et rémunérée pour un rappel au travail. Automatisation : 1h tsx1 et 2h tsx1.5 minimum	
RAPP	Rappel tx simple	Heures travaillées et rémunérées pour un rappel au travail. Automatisation : 1h tsx1 et 2h tsx1 minimum	
RAPX½	Rappel .50 = 1h TS	Heures travaillées et rémunérée pour un rappel au travail. Automatisation : 30 min. tsx1 et reste tsx1.5	
RAPX2	Rappel tx double	Heures travaillées et rémunérée pour un rappel au travail. Automatisation : 1 heure à taux simple et 2 heures à taux double minimum. Utilisé lors d'un férié	
RNOEL	rappel Noel X2	Heures travaillées et rémunérée pour un rappel au travail. Automatisation : 1 heure à taux simple et 2 heures à taux double majoré minimum. Utilisé les 25 déc. et 1er janv.seulement	Code Noël et Jour de l'An
TRANS	Rappel	Heures travaillées et rémunérées en temps supplémentaire à taux simple pour un rappel au travail	

Liste des codes de paie

Code de paie	Description courte	Description longue	Particularité
Absence court-terme			
Absence autorisée			
AANP	Absence autorisée non payée	Heures d'absences non rémunérées pour absence autorisée	
AANR	Absence autorisée NR	Heures d'absences non rémunérées pour absence autorisée non requis	
AFFEX	Affectation externe	Heures d'absences non rémunérées pour affectation externe	
CFHR	Férié en heures	Heures d'absences rémunérées pour congé férié (gestion en heures)	
CFSS	Congé férié sans solde	Heures d'absences non rémunérées pour férié, cotisable au régime de retraite	
CN	Congé de nuit	Heures d'absences rémunérées en congé de nuit pour les titulaire d'un poste à TC sur un quart de nuit	Code autorisé par RH
CPSY	congé psychiatrique	Heures d'absences rémunérées pour congé psychiatrique	
CS	CONGÉ SOIR	Congé de soir pour un employé à TC sur un centre d'activité 24/7	Code autorisé par RH
DÉCÈS	Congé décès	Heures d'absences rémunérées pour congé décès	Code autorisé par RH
DECNP	Congé décès non payé	Heures d'absences non rémunérées pour congé décès	
EC	Échange congé	Heures d'absences non rémunérées pour un échange de quart	
ECD	Échange congé dispo	Heures d'absences non rémunérées pour un échange de quart et disponible pour cette journée	
ELEC	Élection	Heures d'absences rémunérées pour élection. Pour permettre à l'employé d'aller voter	
F-	Congé férié chômé	Heures d'absences rémunérées pour férié	
JURY	Témoin ou juré cour	Heures d'absences rémunérées pour témoin ou jury	Code autorisé par RH
LBCSS	LIB. PARTICIP. CSS	Libération d'un employé qui siège aux rencontres du comité de santé et sécurité au travail	Code autorisé par RH
LBRSS	LIBÉRATION RSS	Libération d'un employé qui occupe le rôle de représentant en santé et sécurité au travail ou d'agent de liaison en santé et sécurité au travail	Code autorisé par RH
LIBP	Libération patronale	Heures d'absences rémunérées pour libération patronale	
LS	Lib. synd avec solde	Heures d'absences rémunérées pour libération syndicale. (Non remboursable par le syndicat)	
LSR	Lib. synd. remb.	Heures d'absences rémunérées pour libération syndicale (Remboursable par le syndicat)	
MARIA	Conge mariage 5J	Heures d'absences rémunérées pour mariage	Code autorisé par RH
MARSS	mariage sans solde	Heures d'absences non rémunérées pour mariage	Code autorisé par RH
TREPR	Temps repris	Heures d'absences rémunérées de la banque de temps à reprendre	
VAC	Vacances	Heures d'absences rémunérées pour vacances payé au prorata du quantum	
VAC5V	Vacances 5e vague	Prise de vacances de la banque vacances accumulées avec les taux double	
VACFR	Vacances Fractionnée	Heures d'absences rémunérées pour vacances fractionnées (semaine incomplète) payé au prorata du quantum	
X2TRP	Congé banque x2 24/7	Congé pris de la banque de temps accumulée de la mesure de taux double fds 24/7	
Absence autre			
SSS	Suspension non payée	Heures d'absences non rémunérées pour suspension	Code autorisé par RH
SUS\$	Suspension - PAYÉ	Heures d'absences rémunérées pour suspension	Code autorisé par RH

Liste des codes de paie

Code de paie	Description courte	Description longue	Particularité
Absence motivée			
MALAD	maladie courante	Heures d'absences rémunérées pour maladie	
MALNP	Maladie non payee	Heures d'absences non rémunérées pour maladie	
MMP	mal.motif personnel	Heures d'absences rémunérées pour maladie personnelle	
MRESP	Maladie resp parenta	Heures d'absences rémunérées en maladie pour responsabilités parentale	
RPSS	Resp. par.sans solde	Heures d'absences non rémunérées pour responsabilités parentales	
Absence non autorisée			
AAM	Absence à motiver	Heures d'absences non rémunérées pour une absences à valider par le supérieur immédiat	
ANA	Abs.non autorisée	Heures d'absences non rémunérées pour absences non autorisées	
RETAR	Retard	Heures d'absences non rémunérées pour retard	
CNESST/Travailleuse enceinte			
ATNT	Ass. temp. non trav.	Heures d'absences rémunérées lors d'une absence en assignation temporaire (retour progressif en CNESST)	Code réservé aux RH
REANT	Réaffectation non travaillée	Heures d'absences rémunérées lors de la réaffectation de la travailleuse enceinte	Code réservé aux RH
VGROS	Visite grossesse	Heures d'absences rémunérées pour visite grossesse (Maximum de 4 jours par grossesse)	Code réservé aux RH
Absence long-terme			
CNESST			
SST14	CSST 14 jours SS	Heures d'absences non rémunérées pour accident de travail (période des 14 premiers jours)	Code réservé aux RH
SST15	CSST 15 jours SS	Heures d'absences non rémunérées pour accident de travail (période après les 14 premiers jours)	Code réservé aux RH
SSTj1	CSST 1er jour acc.	Heures d'absences rémunérées pour la journée où un accident de travail est survenu (consultation médicale)	Code réservé aux RH
SSTNP	CSST sans solde	Heures d'absences non rémunérées pour accident de travail (CNESST). Prise en charges par la CNESST	Code réservé aux RH
VISST	CSST traitement/phys	Heures d'absences rémunérées pour visite médicale liée à une absence CNESST	Code réservé aux RH
Assurance salaire			
AM3AN	maladie 3e année	Heures d'absences non rémunérées pour maladie	Code réservé aux RH
ASNRR	AS non payé <3moisTP	Heures d'absences non rémunérées pour assurance-salaire (employé non admissible à l'assurance-salaire)	Code réservé aux RH
ASS	Ass.salaire 80%	Heures d'absences rémunérées en assurance-salaire	Code réservé aux RH
ASSNP	Ass. sal. non payé	Heures d'absences non rémunérées pour assurance-salaire	Code réservé aux RH
SAAQ			
SAAQ	Congé SAAQ	Heures d'absences non rémunérées pour accident automobile (SAAQ)	Code réservé aux RH
IVAC			
IVAC	Congé Ivac	Heures d'absences non rémunérées pour congé IVAC (Indemnité des victimes d'actes criminels)	Code réservé aux RH

Liste des codes de paie

Code de paie	Description courte	Description longue	Particularité
Délai de carence			
CARTP	Carence pour TP	Heures d'absences non rémunérées pour maladie durant la période de carence (assurance-salaire ou SAAQ)	Code réservé aux RH
Congés parentaux			
ADOP5	Adoption 5 jours	Heures d'absences rémunérées pour un congé d'adoption (5 jours)	Code réservé aux RH
ADOPT	Congé adoption 5 semaines	Heures d'absences rémunérées pour un congé d'adoption (5 semaines)	Code réservé aux RH
CGROS	Complic. grossesse	Heures d'absences rémunérées en assurance-salaire pour complication de grossesse	Code réservé aux RH
CPAR	Congé parental	Heures d'absences non rémunérées pour congé parental	Code réservé aux RH
MATER	Maternité	Heures d'absences rémunérées en congé maternité à 88% admissible au RQAP ou à l'assurance-emploi	Code réservé aux RH
MATNA	Mat.n/a prestations	Heures d'absences rémunérées en congé de maternité à 88% non admissible au RQAP et à l'assurance-emploi	Code réservé aux RH
MATSS	Maternité S.S.	Heures d'absences non rémunérées pour maternité	Code réservé aux RH
PAT5J	Paternité 5 jours	Heures d'absences rémunérées pour un congé de paternité (5 jours)	Code réservé aux RH
PATER	CG paternité 5 sem.	Heures d'absences rémunérées pour un congé de paternité (5 semaines)	Code réservé aux RH
RP14A	RET.PRÉV. 14 JOURS	Heures d'absences non rémunérées pour les 14 premiers jours en retrait préventif	Code réservé aux RH
RP15J	Ret.prév. 15 jours +	Heures d'absences non rémunérées pour retrait préventif (Après les 14 premiers jours)	Code réservé aux RH
RP5J	R.prév.5premiers jrs	Heures d'absences rémunérées pour retrait prévenif pour les 5 premiers jours	Code réservé aux RH
Congé sans-solde et traitement différé			
AFCIV	ab fonction civique	Heures d'absences non rémunérées pour fonction civiques	Code réservé aux RH
CENS	Congé enseignement	Heures d'absences non rémunérées pour enseignement	Code réservé aux RH
CETUD	Congé études	Heures d'absences non rémunérées pour études.	Code réservé aux RH
CFTE	Congé fami-trav-etu	Heures d'absences rémunérées pour un congé famille-travail-études	Code réservé aux RH
COMPA	Congé compassion sans solde	Heures d'absences non rémunérées pour compassion	Code réservé aux RH
CPSS	congé partiel SS	Heures d'absences non rémunérées pour un congé partiel (peu importe le type)	Code réservé aux RH
CS+30	Congé sabbatique	Heures d'absences non rémunérées pour congé sabbatique	Code réservé aux RH
LS-SS	Fonction syndicale	Heures d'absences non rémunérées pour fonction syndicale	Code réservé aux RH
TRDIF	Traitement différé	Heures d'absences rémunérées pour congé à traitement différée	Code réservé aux RH